

Brignac

Les parents s'inquiètent du devenir des écoles

Les parents d'élèves du Regroupement pédagogique intercommunal de Brignac et de Saint-Brieuc-de-Mauron se sont retrouvés, mardi 10 mars, à la salle annexe de la mairie pour évoquer les réformes de l'Éducation nationale.

Parmi ces réformes, il y a la création d'Établissements publics d'enseignement primaire (Epep). Pour ce faire, il faut qu'une communauté de communes possède treize classes, ce qui est le cas du pays de Mauron. Donc, si cette loi était appliquée, le service communautaire pourrait créer un Epep, qui serait à sa charge. Un nouveau calcul du nombre des classes serait fait : 25 enfants par classe, ce qui provoquerait automatiquement la fermeture de quatre classes.

Avec quel argent et par quel moyen humain ? C'est la question soulevée par Charles-Édouard Fichet, maire de Saint-Brieuc-de-Mauron et vice-



Parents d'élèves du Regroupement pédagogique de Brignac et de Saint-Brieuc de Mauron et aussi de l'école de Mauron ont participé à cette réunion.

président communautaire responsable des finances. « C'est une utopie d'installer l'école sur un territoire plus grand qu'une commune », a-t-il affirmé.

L'école de Brignac accueille les enfants de 2 à 6 ans. Avec les réformes,

à terme, l'école pourrait ne devenir obligatoire qu'à 5 ans, les enfants plus jeunes étant regroupés dans des jardins d'enfants, également à la charge des collectivités, voire pris en mains par les entreprises. Ce qu'ont dénoncé des parents présents.